



LACOUR Guy

21 ans

Né le 17 novembre 1934
à Saint-Germain-la-Campagne
Domicilié à Mantes-la-Ville (Yvelines)
Employé de poissonnerie
Célibataire

Médaille militaire à titre posthume
Croix de la Valeur militaire avec palme

Mort pour la France

1956



Né dans le département de l'Eure, Guy Lacour arrive dans les Yvelines à la suite d'une affectation de son père, cheminot. Il fait son apprentissage à l'usine de fabrication d'instruments de musique Selmer. Cycliste accompli et fan d'Hugo Koblet, il est licencié au vélo club de la région mantaise¹.

Du 20 mai au 21 mai 1955, il participe aux opérations de sélection au centre de Vincennes. Il est employé dans une poissonnerie de Mantes-la-Ville (Yvelines) quand il est appelé à l'activité, le 18 octobre et intègre le 93^e régiment d'infanterie pour le centre mobilisateur. Rayé des cadres du 21^e régiment de tirailleurs algériens, il est muté le 23 avril 1956

au **1^{er} groupe de compagnies nomades d'Algérie²**.

Dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre, à une heure du matin, douze fellagas, aidés par des harkis, font irruption dans la chambre de la 3^e section du 1^{er} groupe de compagnies nomades. Ils réveillent les soldats et leur demandent de sortir dans la tenue qu'ils portent et pieds nus. Les 20 soldats européens ont aussitôt les mains liées dans le dos et commencent leur route jusqu'au Maroc. Seul, le sous-lieutenant de la section, hébergé à l'école, n'est pas enlevé.

Le 1^{er} novembre, l'adjudant de la compagnie se rend au cantonnement dès 7 heures. Il constate la disparition de 44 militaires (20 soldats métropolitains et 24 soldats Français d'Algérie) et de leur armement. Dans la grange où loge la section règne un grand désordre. Les lits et valises sont renversés. Des traces de lutte sont relevées.

D'après les interrogatoires menés la deuxième quinzaine de novembre 1956, les disparus des Abdellys (Algérie) ont fait route vers le sud par Bled-Tizi, douar Chouly, l'oued Néchef jusqu'à Ras-Asfour à la frontière marocaine.

Leurs corps n'ont jamais été retrouvés. Par jugement rendu le 29 novembre 1963, par le tribunal de grande instance de la Seine, Guy Lacour est déclaré décédé le 1^{er} novembre, jour de l'attaque du poste des Abdellys.

Inscrit sur le monument aux morts et sur une stèle à Mantes-la-Ville ainsi que sur une stèle des vingt disparus des Abdellys au cimetière du Père Lachaise à Paris.

Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« Jeune nomade de 2^e classe qui a fait preuve, en maintes occasions de courage et d'allant. A participé à toutes les opérations menées en 1956, par le 1^{er} C.G.N.A dans la région de Tlemcen. A trouvé une mort glorieuse le 1^{er} novembre 1956 au cours de l'attaque, par une bande rebelle, du poste des Abdellys (département d'Oran)³. »

¹ Renseignements fournis par B. Parette, ami d'enfance.

² SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 54-780-05402.

³ *Idem*, extrait de la décision n°13 publiée au BODMR du 26 novembre 1964.